

Le Portail Famille va vous permettre de visualiser, et d'imprimer vos factures.

Depuis le menu principal, vous devez cliquer sur l'onglet « Mon compte » pour visualiser et payer les factures.



A l'arrivée sur la page, vont apparaître dans le grand tableau la liste de toutes vos factures émises depuis les structures d'accueil de vos/votre enfant(s).

Quand vous cliquez sur une ligne du tableau, le détail de la facture sélectionnée s'affiche dans le petit tableau à droite.

Le paiement se fait toujours en se connectant sur le site de la DGFIP. Il n'est pas reporté dans le Portail Famille car c'est le Trésor Public qui détient l'information et non la régie de l'ALAE.